



TÉLÉVISION FRANÇAISE 1
Société Anonyme au capital de 42 078 598,20 €
Siège social : 1, quai du Point du Jour
92100 BOULOGNE BILLANCOURT
326 300 159 RCS NANTERRE

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 15 AVRIL 2021

QUESTIONS - REPONSES

REPONSES AUX QUESTIONS ECRITES DES ACTIONNAIRES

- **Dividende**

Concernant la proposition de résolution n°3 portant sur le versement du dividende de 0,45 € par action, à la question pour le Conseil d'Administration de n'avoir pas fait le choix de scinder ce dividende en deux parties - l'une ordinaire au titre de l'exercice 2020 et l'autre extraordinaire en rappel de l'exercice 2019, Gilles Pélisson indique que le dividende proposé au titre de 2020 doit se comprendre d'un seul bloc, TF1 ne communiquant pas de décomposition. Ce dividende correspond à 73% du résultat net retraité de l'impact de la dépréciation de la valeur d'actif du pôle Unify. Ce niveau a pour but de confirmer la politique du groupe TF1 en matière de retour aux actionnaires, qui se situe habituellement entre 60 et 80% du résultat net.

- **Relations avec les actionnaires**

Gilles Pélisson souligne l'importance qu'il attache à la relation directe avec les actionnaires. Si la situation sanitaire le permet, TF1 organisera - comme par le passé - une invitation à l'automne, pour une projection d'une des sorties salle TF1 et profiter de cette occasion pour rencontrer les actionnaires qui le souhaitent.